



LABORATOIRES LAMARCK / GRAND MOZART / SALOUEL



INFO MAIL

Sept 2015

Point pratique

PRELEVEMENTS URINAIRES

L'examen le plus classique (ECBU), quoique très banal par sa prescription, doit répondre à quelques exigences sous peines d'interprétation erronée.

- Ainsi, le recueil doit-il être réalisé après une stase urinaire minimale de 2h (préférer les premières urines matinales).
 - Il est impératif qu'une toilette locale soit réalisée.
 - Il est aussi nécessaire que le patient se lave les mains avant le recueil.
 - Un premier jet d'au moins 20 ml doit être éliminé dans les toilettes.
 - L'urine doit être recueillie dans un flacon stérile.
 - Le flacon doit être apporté au laboratoire immédiatement (dans les 2h), ou à défaut être conservé à +5° c au maximum 24h.
 - Le flacon doit être clairement identifié.
 - La demande de renseignements, jointe au flacon, doit être correctement remplie (surtout si un traitement est en cours ou en cas de contexte clinique particulier).
 - Eviter le démarrage d'un traitement antibiotique avant le recueil!
- En cas de recherche simultanée de Chlamydie, il est indispensable de recueillir le PREMIER jet (sans toilette locale) dans un flacon stérile conservé à t° ambiante. Dans ce cas : 2 flacons sont demandés (1er jet pour Chlamydiae + 2ème jet pour ecbu).
- Le flacon ECBU sera conservé à +5° c et le flacon Chlamydiae à température ambiante.

En direct du laboratoire spécialisé : prélèvements devant être réalisés au laboratoire

Analyses avec domicile déconseillé

Certaines analyses spécialisées, transmises au laboratoire Biomnis, nécessitent un traitement rapide et spécifique qui interdit le prélèvement à domicile. Nous vous transmettons, en même temps que ce bulletin, la liste des tests concernés

Rappel :

Le laboratoire réalise le dosage du BNP piqué sur EDTA (flacon mauve) et non du ProBNP envoyé chez Biomnis

Accréditation du laboratoire

Comme vous le savez peut-être, tous les laboratoires de France doivent être accrédités au 01/11/2016 pour la moitié de leur activité.

Nous avons fait le choix d'anticiper cette obligation. Nous avons donc le plaisir de vous informer que, suite aux nouvelles paillasses accréditées au 30/06/2015 (Electrophorèse et Immuno hématologie, c'est presque 90% de notre activité qui est conforme à la norme 15189 évaluée par le COFRAC.

Afin de faciliter la diffusion de ce bulletin,
nous vous remercions de nous adresser
(si cela n'a pas été déjà fait) votre adresse mail !



Accréditation
n° 8-3072
Portée et sites
disponible sur
<http://www.Cofrac.fr>

Une question, un sujet à traiter ?

N'hésitez pas à nous joindre par mail philippe.marguerie@yahoo.fr ou par fax au 03 22 91 82 61.

Nous ferons notre possible pour satisfaire votre demande.

Laboratoire Lamarck 7 rue Lamarck - 80000 Amiens - tél. : 03 22 91 44 15
Laboratoire du Grand Mozart 40 avenue de l'Europe - 80080 Amiens - tél. : 03 22 40 44 44
Laboratoire de Salouel Rue Albert Camus 80480 Salouel tél : 03 22 45 10 71